

Date :
23/05/2022

Page :
1/2

Fiche de poste

TITRE

Responsable de la sous-direction des affaires réglementaires

Au sein du secrétariat général

CONTEXTE

Implantation

Entité

GIE Atout France, opérateur de l'Etat

Siège (Paris 14^{ème})

Direction

Secrétariat général

PROFIL DU POSTE

Formation

Bac + 5 (master en droit, Sciences Po, école de commerce ou d'ingénieur, IRA)

Expérience de cinq ans en entreprise ou dans le secteur public

Qualités personnelles

- Rigueur, autonomie et capacité à planifier et faire respecter les priorités et les délais
- Précis et méthodique
- Qualités rédactionnelles notamment juridiques
- Goût du travail en équipe
- Sens du relationnel et de la communication
- Sens du service public

Compétences et savoir faire

- Capacité d'analyse réglementaire, une expertise juridique serait un plus
- Compétences managériales avérées
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel)
- Utilisation d'un applicatif dédié
- Analyse de documents normés (attestations)

MISSIONS

Cadre

Par transfert de l'Etat, Atout France gère deux procédures concernant les opérateurs du tourisme :

Le classement des hébergements contribue au renforcement de leur qualité et de leur compétitivité. Reconnu par les professionnels - 85 % des chambres d'hôtels sont classées - il est utilisé de manière croissante par le grand public à travers les étoiles attribuées aux hébergements collectifs marchands. Centré sur les hôtels et l'hôtellerie de plein air (campings et parcs résidentiels de loisirs), il s'étend aux résidences de tourisme, villages de vacances, aux meublés de tourisme et, prochainement, aux auberges collectives.

Deux autres dispositifs viennent le compléter, la distinction « palace » et le label « vignobles et découvertes ».

Par ailleurs, l'immatriculation des opérateurs de voyages est nécessaire à l'exercice de

	<p>la profession d'agent de voyage ou de tour opérateur. Elle apporte une protection au consommateur client de ces opérateurs.</p> <p>Atout France instruit les demandes initiales ou de renouvellement, gère les recours, conduit un dialogue avec les opérateurs concernés. Atout France participe également à la réforme des procédures, à travers une concertation menée avec les professionnels et avec l'administration.</p>
Missions	<p>Sous la responsabilité de son manager, le / la Responsable de la sous-direction des affaires réglementaires, assure le management du service classement et du service immatriculations, et, à ce titre, est en charge des missions principales suivantes :</p> <p>Veille à la fluidité et à la rationalisation des procédures.</p> <p>Participe aux côtés de la Direction Générale des Entreprises aux travaux de réforme des procédures, à travers la conduite d'une concertation avec les professionnels et leurs représentants et à travers la préparation de textes normatifs ou techniques.</p> <p>Construit et anime un réseau partenarial.</p> <p>Développe la connaissance des différentes catégories d'opérateurs du tourisme (structures, évolutions, stratégies).</p> <p>Mène les actions de communication nécessaires auprès des professionnels et des médias portant sur les enjeux et les évolutions des deux procédures.</p> <p>Conduit la refonte ou l'évolution des applicatifs utilisés pour les deux procédures et pour le label « vignobles et découvertes » et assure le suivi opérationnel des relations avec les prestataires.</p> <p>Défend les intérêts d'Atout France en cas de contentieux initiés par certains opérateurs du tourisme en lien avec le service juridique et l'administration.</p>

POSITIONNEMENT	
Lien hiérarchique	Secrétaire général
Liens fonctionnels	Ensemble des services d'Atout France Sous-direction du tourisme (direction générale des entreprises, ministère des finances)